



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E2407

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/1998

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2022

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 98B508 420574337

Siret : 420 574 337 00028

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 000800355

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-100095

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-190059

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : THEROND PLAFOND

Sigle : ENTREPRISE THEROND PLAFOND
NOVALPARC
PLACE EDMOND REGNAULT
26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 80 18 47

Portable : 06 07 42 66 92

Site Internet : www.therond-plafond.com

E-mail : m.partisotti@groupe-therond.com

Responsabilité légale :
LENG PIERRE HUBERT GÉRANT

Fax : 04 75 80 18 56

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2020
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2020
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.